REPUBLIQUE DU BENIN

*****

AGENCE NATIONALE D'EQUIPEMENT ET DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA JUSTICE

******

MARCHES DE FOURNITURES

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 23/07/2025
Pour Lancement Avis d'Appel d'offres

Emis le 24/07/2025

Pour

FOURNITURE ET INSTALLATION DE SYSTEME DE COMMUNICATION PAR VISIO CONFERENCE AU PROFIT DE TOUTES LES JURIDICTIONS.

BON A LANCER

Référence de l'appel d'offres : F_ANEPIJ_99987

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 012 020002007 000273002000801 1 0330 6413

Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré le: 23/07/2025
Nom: QUENUM
Prénom: Felicie
Signature:

Juillet 2025

DIRECTEUR NATIONAL DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
Iris A. AHLAN

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice (ANEPIJ).

Objet : FOURNITURE ET INSTALLATION DE SYSTEME DE COMMUNICATION PAR VISIO CONFERENCE AU PROFIT DE TOUTES LES JURIDICTIONS.

Référence SIGMAP : F_ANEPIJ_99987

Avis n° : 05 ANEPIJ/PRMP/SP-PRMP du 24 juillet 2025

Identification de la procédure : Appel d'Offres National Ouvert

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics version 4 de l'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice (ANEPIJ) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 20 juin 2025.

2. L'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice (ANEPIJ) a obtenu dans le cadre de son budget des fonds sur budget autonome, afin de financer le projet Amélioration de l'Accès aux Services Judiciaires, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché : FOURNITURE ET INSTALLATION DE SYSTEME DE COMMUNICATION PAR VISIO CONFERENCE AU PROFIT DE TOUTES LES JURIDICTIONS.

3. L'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice (ANEPIJ) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et installer un système de communication par visio conférence au profit de toutes les juridictions. Le marché est constitué en un seul lot. Les offres variantes ne sont pas prises en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics; Email : justice.prmp.anepij@gouv.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics de l'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice sis à la Haie Vive en face de Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMEC) de la CCIB, Téléphone **: 01 52 67 67 67**; 01 BP 4581 Cotonou de **8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (GMT +1).**

BON A LANCER

6. Le délai d'exécution du marché sera de quatre (04) mois à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de commencement des prestations.

7. Exigence en matière de qualification :

a) Pour les anciennes entreprises :

- Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise ayant entre autres comme activité, la fourniture d'équipements informatiques ou de télécommunication, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Avoir réalisé en tant que fournisseur ou sous-traitants au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours, au moins deux (02) marchés de fourniture d'équipements informatiques ou de télécommunication, chacun de montant au moins égal à cent quatre-vingt-dix millions (190 000 000) F CFA HT, justifiés par les copies légalisées d'attestations de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception, assorties du contrat (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copie simple), signé par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations où organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
- Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C. critère d'évaluation et de qualification ;
- Disposer du matériel nécessaire à l'exécution des travaux comme indiqué au critère 6 de la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification ;

- Capacité financière :

BON A LANCER

- Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023 et 2022) un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à deux cent quarante millions (240 000 000) de francs CFA justifiés par les états financiers établis dans les formes prescrites à l'annexe A-3-2;
- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur de cent dix-huit millions deux cent vingt mille trois cent trente-neuf (118 220 339) francs CFA

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (3) années d'existence :

- Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise ayant entre autres comme activité, la fourniture d'équipements informatiques ou de télécommunication, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer d'un personnel clé et d'un personnel d'encadrement ayant les profils, qualifications et expériences indiqués au point 5 de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification ;
- Disposer du matériel nécessaire à l'exécution des travaux comme indiqué au critère 6 de la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification ;

  - Capacité financière :

- Les entreprises naissantes devront produire leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas trois (03) années d'exercice devront produire les états financiers de leurs années d'existence, dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;
- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur de cent dix-huit millions deux cent vingt mille trois cent trente-neuf (118 220 339) francs CFA ;
- Fournir une attestation de l'assurance de risques professionnels couvrant la responsabilité civile, d'un montant minimum de deux cent soixante millions quatre – vingt - quatre mille six cent soixante (260 084 660) francs CFA.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 25 juillet 2025..... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'Agence Nationale d'Équipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice à l'adresse mentionnée ci-après Haie Vive en face de Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de la CCIB, **Téléphone : 01 52 67 67 67, 01 BP 4581 Cotonou**. de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes « heure locale (GMT+1). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale. Ce dossier peut être téléchargé être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche1 de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en **deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF en fichier unique (l'inaccessibilité du fichier sur la clé USB est éliminatoire), le tout dans une enveloppe unique** à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

BON A LANCER

l'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice sis à la Haie Vive en face de Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de la CCIB, **Téléphone : 01 52 67 67 67 ; 01 BP 4581 Cotonou** au plus tard le ..21 août 2025..... ....à 10 heures 00 précises, heure locale (GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice sis à la Haie Vive en face Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de la CCIB, Téléphone **: 01 52 67 67 67; 01 BP 4581 Cotonou** le ..21...août.....2025.....à 10 heures 30 min heure locale (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, **d'un montant de deux millions trois cent soixante-quatre mille quatre cent six (2 364 406) francs CFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou, le 24 juillet 2025

La Personne responsable des marchés publics,

Ulrich R. YEHOUME

BON A LANCER